

Observations à consigner sur registre d'enquête publique relative au projet de Schéma de Cohérence Territoriale du Born (SCoT du Born)

Dans le dossier de l'enquête publique relative au projet de Schéma de Cohérence Territoriale du Born, nous n'avons pas relevé d'orientation et d'objectif concernant les problématiques suivantes :

- A) L'ensablement par érosion des cours d'eau (fossés, Crastes, ruisseaux) avec au final pour conséquence l'ensablement des plans d'eau du pays de Born constitués des lacs et étangs de Cazaux-Sanguinet, de Biscarosse-Parentis-en-Born et d'Aureilhan.

Pour appréhender selon une approche globale cette problématique spécifique en particulier au pays de Born, il semble opportun de l'intégrer dans l'analyse à l'origine des orientations « mieux gérer les eaux pluviales », et cela afin de préserver notamment :

- Le développement durable de la forêt de production par la mise en place de bonnes pratiques agricoles et sylvicoles pour prévenir l'ensablement aval des fossés, des Crastes et des ruisseaux. Cet ensablement rend à terme ces ouvrages inefficaces dans leurs fonctions de drainage des sols et d'évacuation des eaux pluviales vers l'aval avec au final des forêts de pins impactées par des chablis notamment lors des événements climatiques de plus fréquents (enjeux économiques et écologiques),
- La biodiversité dans les cours d'eau et les plans d'eau, et de réduire les coûts d'entretien notamment par curage et dragage (enjeux économiques et écologiques),
- Et pérenniser la surface en eau actuelle des lacs et étangs, indispensable notamment au développement durable des activités récréatives (enjeux économiques et écologiques).

- B) L'intégration dans les aménagements urbains et résidentiels des besoins spécifiques des espèces protégées (qui partagent notre espace de vie) composantes de la biodiversité et indicateurs biologiques.

Par exemple, les hirondelles cohabitent depuis toujours avec nous chaque année du début du printemps à la fin de l'été. Or depuis plusieurs années, les aménagements urbains et résidentiels souvent ne prennent plus en compte les besoins spécifiques de ces oiseaux migrateurs pour faire leur nid et au final se reproduire. Ainsi, les spécialistes du sujet constatent en France une population d'hirondelles en régression permanente. Par leur biologie, les hirondelles constituent de bons indicateurs biologiques. La date de leur retour contribue à l'évaluation des modifications climatiques, l'état de santé des colonies révèle la disponibilité en plancton aérien et indirectement les secteurs les moins altérés par les perturbateurs et la pollution.

- C) Les Airials ne semblent pas pris en compte comme réserve de biodiversité, mais seulement comme éléments identitaires du patrimoine à préserver. Or les chênes, composante de l'Ecosystème des Airials, contribuent également à la biodiversité dans le pays de Born où les forêts de production de pins dominant. Par conséquent, les Airials et les chênes qui les constituent doivent être protégés également au titre de la biodiversité, et cela quel que soit la surface de l'Airial.

- D) Le management par la qualité pour évaluer notamment si les données topographiques de base sont à jour, fiables et adaptées aux besoins des études et enquêtes publiques du périmètre de compétences du SCoT du Born.

Plusieurs enquêtes publiques ont montré que ce processus n'est pas toujours maîtrisé notamment à cause de l'utilisation de cartes inadaptées au besoin, non conformes à l'existant et/ou présentées dans un format les rendant inexploitable pour une analyse par les acteurs consultés. Or, sans maîtrise de ce processus, il ne peut pas y avoir d'étude ou d'enquête publique fiable et donc pas de cohérence territoriale avec une qualité maîtrisée.